

Les Cahiers

N° 3 | Jan. 2007

COOPERATION TRANSFRONTALIERE

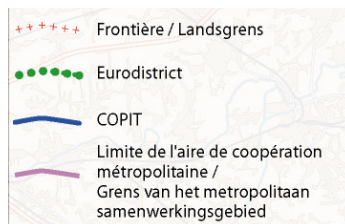
La coopération transfrontalière : Des projets concrets pour les habitants, le quotidien et les échanges



Le Conseil de Développement : un acteur efficace

En 2003 une mission a été confiée par le Président Patrick Peugeot à Francis Cordelette, afin d'imaginer les conditions qui permettraient aux organismes sociaux, aux associations et aux entreprises de développer des projets transfrontaliers.

Il s'agissait aussi de créer un **espace social transfrontalier**, y faire disparaître les freins aux échanges et à la mobilité.



Les premiers constats et réflexions préliminaires étaient les suivants :

- une forte mobilisation, de nombreux acteurs et déjà un vécu important dans le domaine transfrontalier,
- que ce soit dans le Courtrais, à Lille Métropole, ou dans le Tournaisis, les habitants n'ont pas de sentiment d'appartenance à un même territoire,
- travailler dans le respect mutuel et l'intérêt réciproque des communautés; mettre les hommes en relation (routes, transports en commun, connexions informatiques...) apparaissent comme les premières conditions du développement transfrontalier.

Aussitôt constituée, la Commission Transfrontalière a retenu trois axes de travail :

- appréhender le domaine transfrontalier par le biais de rencontres, d'interviews et d'interventions d'acteurs,
- identifier des sujets prioritaires pour une mise en commun de moyens et de ressources générant une réelle synergie,
- proposer un plan d'actions concrètes.

Sept domaines de réflexion ont été retenus par la Commission.

- L'emploi transfrontalier.
- L'éducation et la formation
- La culture et les langues.
- L'habitat.
- Le secteur médico-social.
- La santé.
- Le projet de liaison autoroutière Amiens-Lille- Belgique.

D'autres sujets pourront être traités ultérieurement (déplacements, gestion de l'eau, sport, commerce, loisirs...).

Par ailleurs, une commission franco-belge « Recherche et Innovation » a été mise en place en décembre 2005.

Retrouvez l'ensemble des Cahiers du Conseil de Développement de Lille Métropole sur Internet : www.lillemetropole.fr rubrique : **Le Conseil de développement**



L'emploi transfrontalier

Groupe de travail piloté par Francis Cordelette et Jacques Desideri

➤ 1 Constat

La situation de l'emploi est marquée par :

- une conjoncture plus favorable et le besoin de main d'œuvre technique qualifiée en Belgique,
- une offre d'emploi dans des métiers « en tension » en France comme en Belgique,
- un effectif de 14 000 salariés frontaliers, nombre en augmentation,
- des différences sociales, fiscales et culturelles importantes qui freinent le développement du travail transfrontalier et la mobilité.

➤ 2 Préconisations

La commission a retenu ces objectifs :

- améliorer l'adéquation entre offres et demandes d'emploi,
- offrir à la population une bonne connaissance des possibilités d'emploi en France et en Belgique,
- favoriser la mobilité des personnes: apprentissage des langues, formation, déplacements ...

Le Conseil de Développement a émis neuf propositions :

- Connecter les systèmes d'information des ANPE/APEC françaises, des FOREM wallons et des VDAB flamands,
- Etendre les aides à l'emploi et à la formation des demandeurs d'emploi aux travailleurs frontaliers et aux entreprises qui le emploient
- Autoriser les résidents belges à s'inscrire dans les ANPE françaises,
- Offrir un statut équivalent à tous les frontaliers et réviser la convention fiscale de 1964,
- Etendre l'apprentissage du néerlandais et du français dans les écoles du territoire frontalier ; aux demandeurs d'emploi,

- Faciliter la reconnaissance et l'équivalence des diplômes français en Belgique et belges en France,

- Accompagner les frontaliers dans leur démarche administrative après l'embauche,
- Susciter l'envie de travailler à l'étranger: informations dans la presse sur des situations vécues.

La neuvième proposition consistait en l'organisation annuelle d'un « Forum de l'emploi transfrontalier » pour décroisser l'horizon des offreurs et demandeurs d'emplois et favoriser la mise en contact direct entre employeurs et demandeurs d'emploi français et belges.

Le premier Forum de l'emploi transfrontalier a été organisé à Lille le 30 mai 2006.

Il a rassemblé 171 entreprises dont 41 belges et 10 000 chercheurs d'emplois.

Compte tenu de ce succès, le Conseil de Développement a décidé de faire en sorte qu'un Forum pour l'emploi transfrontalier soit désormais organisé chaque année, alternativement en France, en Wallonie et en Flandre.



L'éducation et la formation

Groupe de travail piloté par Francis Calcoen

➤ 1 Constat

Les échanges entre les territoires français et belges sont faibles, dans tous les champs de la formation : écoles, lycées, enseignement supérieur, apprentissage, formation professionnelle, formation des maîtres.

L'organisation des compétences entre l'Etat et les régions, et les réglementations sont

très différentes entre la France et la Belgique.

➤ 2 Préconisations

Cinq propositions ont été formulées :

- Favoriser les échanges culturels entre territoires, dont l'apprentissage du néerlandais en France et en Wallonie et du français en Flandre. Actuellement 7000 enfants flamands étudient le français et 7000 enfants français et wallons étudient le néerlandais.
- Créer un module commun de connaissance du transfrontalier : histoire, géographie, population, institutions, culture...à l'usage des élèves, des étudiants, du public.
- Créer un fonds d'appui financier aux échanges, pour inciter aux coopérations : rencontres entre établissements scolaires, stages en entreprises, échanges sur les pratiques professionnelles.
- Poursuivre l'étude d'un Lycée transfrontalier : synthèse des réflexions, définition du projet (niveau d'enseignement, offre de formation, organisation).
- Mener en commun des actions ciblées de formation professionnelle, à partir des collaborations en cours.

Transfrontalia

Le projet Transfrontalia issu de ces réflexions, a pris comme axe de travail, les échanges culturels pour que, dans un espace franco-belge comprenant 2 langues et 3 cultures, il soit possible aux habitants de se connaître, de se comprendre et de se parler.

La Culture

Groupe de travail piloté par Jean-Marc Chotteau

Le Conseil de développement souhaite que :

- L'émergence et la consolidation des réseaux transfrontaliers de la culture soient renforcés par la création d'un dispositif permanent au sein de LMCU et un soutien finan-

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, UNE IDÉE QUI PROGRESSE

• le Conseil de Développement accueille des représentants de la société civile belge.

Mars 2002

• la Commission transfrontalière, créée en 2003, remet ses recommandations lors de la séance plénière tenue à Kortrijk.

18 mars 2004

• signature de la Charte de coopération métropolitaine.

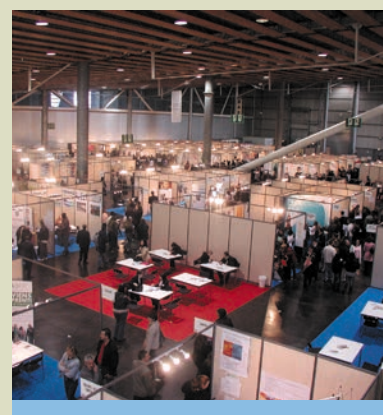
26 avril 2005

• six membres flamands et six membres wallons entrent au Conseil de Développement. Deux d'entre eux siègent au bureau

7 novembre 2005

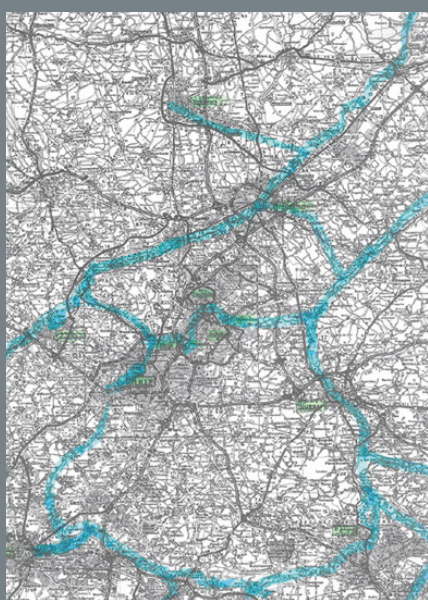
• premier Forum transfrontalier pour l'emploi à Lille

30 mai 2006



cier, notamment pour les microprojets. Cela permettrait l'accès de tous les publics à la culture transfrontalière et en soutenant l'offre, favoriserait la création d'outils nouveaux et des initiatives nouvelles.

- Le développement de la communication culturelle transfrontalière (magazines, billetteries, pass, kiosques ...).
- L'implantation de centres transfrontaliers de



« L'ANNEAU BLEU »

(groupe de travail piloté par Bernard Allombert) est un projet de parade nautique, artistique et citoyenne, un grand événement populaire franco-belge ou belgo-français. Parce que l'eau n'a pas de frontière, parce que le projet s'inscrit d'emblée dans une dynamique transfrontalière, les initiateurs du projet ont l'ambition d'en faire un exemple de ce qu'apporte l'intégration européenne aux territoires. Pour la grande métropole transfrontalière de 3 millions d'habitants, l'Anneau Bleu sera un outil d'image et d'attractivité pour accroître son rayonnement, un accélérateur des initiatives locales et de la rénovation urbaine, ainsi qu'un moyen fort de développement des coopérations transfrontalières.

En rassemblant des artistes de haut niveau dans toutes les disciplines et les amateurs belges et français pour concevoir les spectacles, la parade sera un projet citoyen de connaissance et de partage de valeurs et de cultures différentes, mobilisera le tissu associatif et perpétuera la culture du lien social. Le réseau de rivières et de canaux qui assure un lien, un maillage entre la Flandre, la Wallonie et la Métropole Lilloise sera, dans la constitution notamment de cette parade, un espace pour une pédagogie de l'environnement et un modèle d'application du Développement Durable.

création à vocation pluriculturelle sur un site symbolique.

- L'organisation d'Assises transfrontalières de la Culture et d'un événement culturel et populaire emblématique : « L'Anneau Bleu ».

L'Habitat

Groupe de travail piloté par Francis Droulez

➤1 Constat

Beaucoup de disparités existent entre les territoires, qu'il s'agisse du cadre réglementaire de l'habitat locatif ou du financement de la construction ou de la fiscalité.

Au-delà de ces freins, la coopération en matière d'habitat peut permettre une synergie, en proposant une offre de logements importante et en élargissant le marché afin de faciliter le rapprochement du logement et du lieu de travail.

➤2 Préconisations

La notion du développement de l'habitat étant un corollaire du développement économique, le Conseil de Développement se place en incitateur de recherches dans ce domaine et préconise :

- d'encourager le partenariat transfrontalier pour identifier et faire connaître le marché de l'habitat locatif et d'accession à la propriété, privé et public, français et belge ;
- d'observer et analyser l'évolution de ces marchés et de déterminer les conditions d'une politique transfrontalière de l'habitat tenant compte des différences de fiscalité.

Le secteur médico-social

Groupe de travail piloté par Serge Hallet

➤1 Constat

Plus de 1600 personnes handicapées françaises sont accueillies dans des établissements adaptés en Belgique. A l'inverse la métropole lilloise

attire les professionnels paramédicaux belges et français formés en Belgique.

Les objectifs visent à fluidifier l'offre et la demande en matière d'accueil médico-social ; à favoriser l'accès des handicapés aux écoles les mieux adaptées à leur situation ; à promouvoir la formation des encadrants et les échanges de bonnes pratiques professionnelles.

➤2 Préconisations

Le Conseil de Développement préconise les actions suivantes :

- Créer une banque de données commune et connecter les systèmes d'information des organismes de tutelle et de gestion : connaissance de l'organisation et des méthodes de prise en charge, des instances décisionnelles.
- Partager l'information sur la prévision et la création de places et d'établissements, notamment pour les handicapés vieillissants.
- Faciliter l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des professions paramédicales.
- Harmoniser le calendrier des forums, salons et rencontres dans ce domaine.
- Inscrire la synergie médico-sociale dans les missions du Conseil de Développement.



CINQ RÉUNIONS PLÉNIÈRES EN BELGIQUE

Le Conseil de Développement s'est réuni en assemblée plénière à cinq reprises en Belgique

<ul style="list-style-type: none"> • Palais provincial de Bruges (avis sur le schéma directeur et le projet d'agglomération). 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel de Ville de Tournai. 	<ul style="list-style-type: none"> • Kulak à Kortrijk (rapport de la Commission développement transfrontalier). 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Marius Staquet à Mouscron 	<ul style="list-style-type: none"> • Tournai (No télé).
19 septembre 2002	19 juin 2003	18 mars 2004	17 mars 2005	16 mars 2006

La Santé

Groupe de travail piloté par Henri Petit

Les objectifs retenus visent à optimiser l'accueil et les soins des patients de part et d'autre de la frontière, et à favoriser les échanges de praticiens et de bonnes pratiques.

Les préconisations concernent :

- La création d'une zone de libre accès aux soins dans le secteur de Roubaix – Tourcoing – Wattrelos, à l'identique de l'expérience Transcards en Thiérache.
- L'information mutuelle sur les projets et réalisations, au moyen des revues périodiques éditées en France et en Belgique.
- L'accès aux particuliers du site Internet de l'Observatoire franco-belge de la santé.
- Favoriser des offres de soins complémentaires, notamment au niveau des hôpitaux.
- L'étude de création de grands centres franco-belges spécialisés.
- L'élaboration et la diffusion au sein de la métropole transfrontalière, de la carte européenne d'accès aux soins à l'étranger, dont l'usage se généralisera d'ici 2008.
- L'information des familles sur les conditions d'accueil et de coût des « Maisons de repos » belges d'une part, et des Etablissements français pour personnes âgées dépendantes d'autre part.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Lille Métropole Communauté Urbaine (1 100 000 habitants) et les arrondissements belges de Tournai, Mouscron-Comines, Courtrai et Ypres et Roulers (740 000 habitants), la coopération engagée vise à structurer petit à petit l'une des plus grandes métropoles transfrontalières d'Europe.

PAROLES...



Philippe Vlerick

PDG de UCO Textiles-Bic Carpets NV,
Président du Stuurgroep Zuidwest
(regroupant une partie de la société
civile organisée de Flandre occidentale
(Courtrais))

➤ Quels sont les enjeux et le devenir de la coopération transfrontalière ?

Les métropoles seront au vingtième-et-unième siècle les vecteurs du développement partout dans le monde et en particulier dans notre région du Nord de l'Europe.

La coopération transfrontalière doit permettre à tous ses partenaires de faire partie de notre métropole importante et unique en raison de sa situation géographique et parce qu'elle réunit des régions de différentes cultures où l'on parle plusieurs langues.

L'installation du District européen franco-belge comme structure de gouvernance doit permettre de gérer des projets qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants dans un grand nombre de domaines.

La coopération au niveau de l'enseignement et de la formation, les initiatives communes dans le domaine de l'environnement, la complémentarité dans le monde économique et social, l'amélioration de la mobilité et la réflexion collective en matière d'innovation et de créativité sont autant d'exemples de opportunités à saisir et de l'enjeu de cette coopération.

Je souhaite que ces objectifs ambitieux puissent se réaliser sous peu ! Nous y travaillons ensemble.



Rudy Demotte

Ministre fédéral des affaires
sociales et de la santé publique

Président du Conseil
de Développement
de Wallonie picarde

➤ Quels sont les enjeux et le devenir de la coopération transfrontalière ?

L'un des enjeux majeurs de la coopération transfrontalière est de positionner notre territoire comme une véritable métropole de rang européen. De nombreuses études récentes attestent en effet que les métropoles sont le véritable moteur du développement économique et le lieu privilégié de la création de valeur et de la production de richesses. L'intégration transfrontalière de la métropole lilloise doit nous permettre de maximaliser nos atouts à cet égard.

L'émergence d'une Métropole de plus de 2.000.000 d'habitants passera notamment par la création effective d'un Eurodistrict, outil de gouvernance réunissant l'ensemble des niveaux institutionnels qui régissent le territoire. Cet outil permettra de dépasser les découpages administratifs actuels et s'attèlera à améliorer le quotidien des citoyens de la Métropole.

Notre coopération transfrontalière constitue un véritable laboratoire de la construction Européenne. Cette démarche doit contribuer à gommer les effets des frontières et à concrétiser le projet d'intégration européenne.

VOS RÉACTIONS...

Contact :

Séverine Flahault
Chargée de mission,
Conseil de Développement
de Lille Métropole
Tél. : 03.20.63.73.92

Ou sur Internet

www.lillemetropole.fr -
rubrique : **Le Conseil de
développement**

➤ Le projet de liaison autoroutière Amiens- Lille-Belgique

Le Conseil de Développement, saisi fin 2003 par la Commission Permanente du Débat Public sur ce projet, a transmis les avis formulés par 34 de ses membres en janvier 2004.



Les Cahiers

DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
N°3 - Janvier 2007

Directeur de la publication : Patrick Peugeot
Rédaction : Commission Communication
Conseil de Développement de Lille Métropole
Agence de développement et d'urbanisme
de Lille métropole - Espace international
299 Boulevard de Leeds
59777 Euralille
Tél. : 03.20.63.33.54
Fax : 03. 20.63.73.99
Mail : conseildveloppement@cudl-lille.fr
www.lillemetropole.fr - rubrique : Le Conseil
de développement
Crédit photos : C2RP, LMCU, Conseil de développement

